



## Nuisances aériennes : pétitions

Écrire notre ressenti aux autorités (Préfet du Val d'Oise et agence régionale de santé) est devenu possible.



L'ADVOCNAR (association régionale contre les nuisances aériennes) a obtenu que le guichet unique de la préfecture du Val d'Oise devienne opérationnel, afin que les survolés puissent écrire leur ressenti.

Les mails sont reçus par ce guichet unique et transférés à l'agence régionale de santé (ARS) du Val d'Oise.

Voici l'adresse e-mail à laquelle écrire : [ddt-suadd-bruit@val-doise.gouv.fr](mailto:ddt-suadd-bruit@val-doise.gouv.fr)

Retrouvez également les pétitions à signer sur leur site internet en liens utiles ainsi que le sticker de l'association en document téléchargeable dont vous pourrez vous munir le 13 septembre, journée de mobilisation contre les survols de nuit.

## Contact

Secrétariat : 01 39 89 91 99

Catherine Le Comte : 06 85 29 35 85

[contact@advocnar.fr](mailto:contact@advocnar.fr)

Adhésion : 20 €/an à déduire des d'impôts

## Document(s)

[Sticker](#)

Liens utiles

[Signer les pétitions](#)